



FICHE DE POSTE - MJC Le SILO

Animateur culturel - Référent musique

Temps plein : 35h00 hebdo. | CDD 1 an (renouvelable)

L'animateur culturel et référent musique de la MJC Le Silo contribue à développer l'activité artistique, éducative et citoyenne de l'association MJC dans le cadre de son projet d'Éducation populaire. Il gère et anime les studios d'enregistrement et de répétition, il organise et développe des activités éducatives et culturelles en lien avec la musique auprès de jeunes publics et de musiciens du territoire.

MISSIONS GENERALES LIÉES A LA FONCTION

- Concevoir, organiser et développer des activités musicales éducatives.
- Accompagner des musiciens amateurs, de toutes les générations, en voie de professionnalisation (répétitions, concerts, suivi des projets artistiques).
- Gérer l'accueil des groupes en répétition : les plannings et l'installation des groupes, la gestion du parc matériel.
- Favoriser des projets d'implication citoyenne des musiciens (projets citoyens, vie associative de la MJC, animation de la vie locale).

ATTRIBUTIONS PRINCIPALES ASSOCIÉES A LA FONCTION

- Gérer les inscriptions des adhérents.
- Organiser le calendrier de l'utilisation des lieux et des actions pédagogiques.
- Créer et promouvoir des animations en lien avec les pratiques musicales auprès d'établissements éducatifs du territoire.
- Veiller à garantir la sécurité des lieux aux publics accueillis (suivi et maintenance des matériels, respect du nombre de personnes sur les lieux ...).
- Travailler en équipe, participer à l'organisation des concerts du Silo, accueillir les techniciens, identifier les besoins techniques, communiquer la fiche technique de la salle.
- Produire les documents nécessaires à l'évaluation de l'action musicale et culturelle (Bilans qualitatifs, quantitatifs, suivi budgétaire).

CONTEXTE PARTICULIER LIÉ À LA FONCTION

- Il est amené à adapter ses horaires de travail en fonction des besoins des projets (dans le cadre des 35h) en référence à la convention de l'animation : Disponibilité en soirée et week-end. Il peut intervenir ponctuellement au sein d'établissements scolaires partenaires sur le territoire.

MARDI	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30-18h30	13h30-22h30	13h30-22h30	16h00-23h00	13h30-18h30

Horaires adaptables en concertation avec le salarié et dans le cadre de ses missions (accueil studios, concerts, animations).

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Il est sous l'autorité directe du coordinateur de la MJC Le SILO et oeuvre au sein d'une équipe pour développer et communiquer ses actions.
- Il représente l'association et son projet dans le cadre des réseaux partenaires.
- Il encadre les stagiaires affectés à son secteur.
- Il travaille en étroite collaboration avec les responsables des différents secteurs d'activité.

COMPÉTENCES - QUALIFICATIONS

- Disposer de compétences musicales et de connaissances pédagogiques.
- Diplôme de l'animation.
- Maîtrise dans l'élaboration de projets culturels.
- Maîtrise des méthodes et outils d'animation et de dynamique de groupe.
- Compétences en animation et gestion du projet dans les MJC.
- Avoir des notions de mise en oeuvre d'un enregistrement sonore.
- Bon relationnel, faculté d'adaptation et autonomie.
- Être disponible pour un parcours de formation (enregistrement sonore ...).

SALAIRE

- Classé dans le groupe D, indice 300 de la convention collective de l'animation socio-culturelle pour un salaire mensuel brut de 1896€ à l'exclusion de tous autres avantages.